Définir la stratégie de communication numérique de votre commune

1 jours 7,00 heures

Programme de formation

Public visé

L'ensemble des élu.e.s

Points forts

Répondre efficacement aux citoyens suppose une organisation claire entre élus et agents. L'enjeu est de structurer une stratégie partagée pour assurer une communication cohérente sur internet et les réseaux sociaux.

Pré-requis

Pas de pré-requis

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation l'élu.e sera en capacité de :

- Définir et mettre en œuvre une stratégie éditoriale numérique (internet et réseaux sociaux) en lien avec les autres supports de communication
- Comprendre les enjeux de la communication numérique de la commune
- Appréhender la communication numérique en maitrisant l'image de la commune et les retombées (avis/questions..)
- Mettre en place une veille sur la communication numérique

Description / Contenu

Atelier rédaction d'une stratégie de communication numérique de mairie
- Ligne éditoriale
- Cadre éditorial
- Planning éditorial

Comment modérer les avis et les commentaires sur les réseaux sociaux
Cadre légal - RGPD - droit à l'image
Être à l'écoute des besoins de la population
Anticiper une situation de crise (badbuzz)
Manager l'équipe de communication numérique (élu.e.s/agents)
Retombées médiatiques
Comprendre les statistiques de votre site internet et des réseaux sociaux
Réfléchir à l'évolution du site internet de la commune (les bonnes questions à se poser ?)
Réfléchir à s'ouvrir à de nouveaux réseaux sociaux
Vers une appli mobile pour votre commune (critères de choix)
Comment impliquer les associations et citoyen.nes dans la communication locale ?

Informations sur l'admission

Formations sur calendrier :

Pour une inscription financée par le budget formation des élu.e.s de votre collectivité, vous pouvez vous pré-inscrire en vous connectant au site internet ou vous inscrire directement en nous retournant le bulletin d'inscription complété, cacheté et signé par la mairie. Vous pouvez télécharger le bulletin ici : https://www.aric.asso.fr/se-former/
Pour une inscription financée par vos droits DIFe, gérés par la Caisse des dépôts et consignations, rendez-vous sur la plateforme moncompteformation.gouv.fr et effectuer la démarche d'inscription en ligne à la session qui vous intéresse au plus tard 11 jours avant la date de la formation..

Pour une formation organisée sur votre territoire :
Elle sera financée par le budget formation des élu.e.s de votre collectivité.

Retrouvez tous nos tarifs et les modalités de prise en charge de nos formations sur notre page dédiée :
https://www.formationdeselus.bzh/infospratiques/nos-tarifs-de-formation
Contact : par téléphone au 02 99 41 50 07 par mail à info@aric.asso.fr ou par courrier à ARIC 13 Place des Marelles - BP 27305 35573 CHANTEPIE CEDEX

Modalités pédagogiques

Cette formation ne délivre pas de certification ou de diplôme. Une attestation de présence vous sera remise à la fin de la session
Exposés. Etudes de cas. Jeux pédagogiques. Partage d'expériences.

Moyens et supports pédagogiques

Un support de formation sera fourni à chaque participant, il contient le déroulé de la formation avec la progression de la journée, les différentes séquences et contenus pédagogiques ainsi que les ressources (bibliographie, sitographie…).

Modalités d’évaluation et de suivi

Des bilans collectifs sont effectués lors de la formation afin de mesurer les écarts potentiels entre les objectifs de départ et le déroulement effectif de la formation ainsi que l'acquisition et le transfert de connaissances. Ces bilans se matérialisent sous forme de tours de table de questions aux participants. A l'issue de la formation, des questionnaires d'évaluation sont distribués aux participants et au formateur. Ils sont complétés sur place. Un questionnaire à froid est envoyé quelques mois après la formation. Ces évaluations permettent de recueillir, à court et moyen terme, des données quantitatives et qualitatives sur la réalisation de la formation, l'atteinte des objectifs et les futurs besoins en formation. Elles sont traitées par l'Aric.

Informations sur l'accessibilité

Afin d'organiser votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la formation seront adaptés à vos besoins, vous pouvez contacter la référente handicap par mail ou par téléphone : a.berger@aric.asso.fr 02 99 41 50 07

Les salles dans lesquelles se déroulent les formations satisfont aux critères de certification d'établissements recevant du public. L'ARIC vérifie leur adéquation avec le déroulement pédagogique de la formation, le nombre de participants et leur situation géographique.
Chaque session est encadrée par un formateur ou une formatrice qui est garant de la bonne tenue de la formation (horaires, présence des participants, transmission des savoirs). Le nombre de participants est compris entre 10 et 20 personnes par session.

Profil du formateur

LE MER Yvonig
Formateur indépendant, spécialiste des usages professionnels d'internet et des réseaux sociaux, de la veille et des usages collaboratifs du Web. Yvonig Le Mer a été pendant 10 ans animateur de réseaux sociaux et professionnels dans différentes structures. Il est titulaire d'un DESS Marketing, communication et culture. Aujourd'hui, il accompagne les élu.e.s des communes et des intercommunalités afin de mieux connaître et communiquer sur les réseaux sociaux. Il leur propose d'en faire un véritable outil d'échanges et de co-construction citoyenne, sans tabous mais avec des garde-fous.